

# CRÉATION D'UN ATELIER OVIN

Une réelle opportunité offerte aux exploitations

Grâce à sa souplesse pour agneler à différentes périodes de l'année, la brebis est très complémentaire d'une autre production dans l'utilisation des ressources fourragères et la répartition du travail.

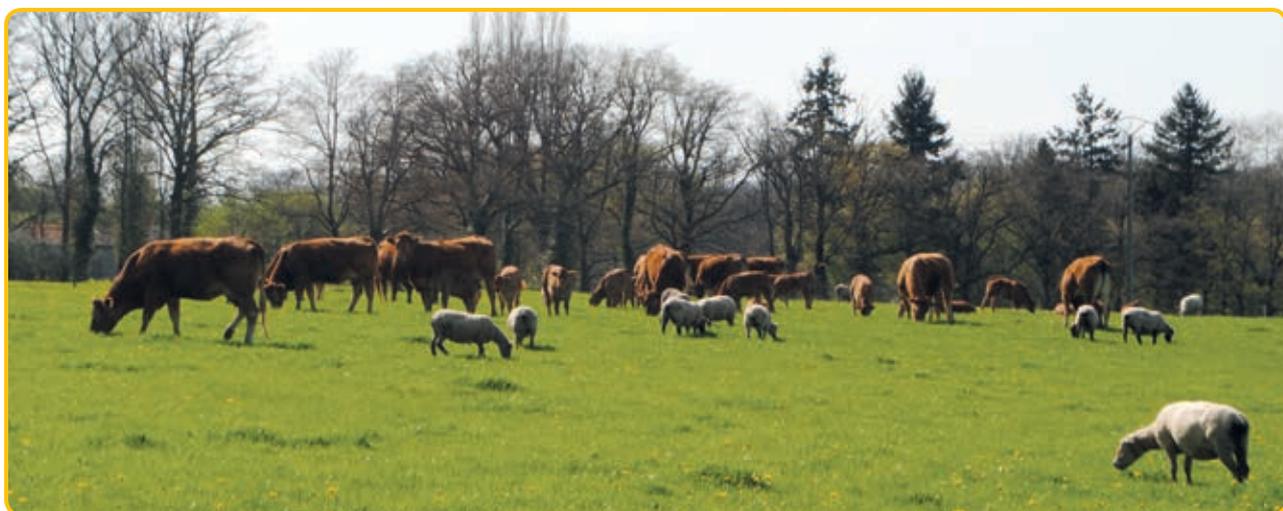
Ainsi tous les types d'exploitations peuvent être valorisés avec la production ovine.



## On peut obtenir un revenu supplémentaire grâce à un atelier ovin

- **Dans une exploitation bovin viande**, suite à un agrandissement de la surface et/ou à l'arrivée d'une main d'œuvre supplémentaire.
- **En complément d'un atelier hors sol ou de diversification**
- **En complément d'une activité salarié**

*Dans ces 2 dernières situations, un minimum de 30 ha et 200 brebis est nécessaire.*



# Un atelier ovin c'est :

## Facile à mettre en place

- L'investissement dans des bâtiments type tunnel ou dans l'aménagement de bâtiments existants (utilisés pour du stockage). C'est à la fois peu coûteux et simple dans la mise en œuvre.
- L'utilisation de la clôture électrique est une solution rapide et efficace pour faire des parcs aussi bien adaptés au pâturage de bovins que des ovins.

## Rapidement rentable

- Le cycle de production est court. Il permet des rentrées de trésorerie rapides après la création de l'atelier.
  - Durée de gestation des brebis = 5 mois
  - Age moyen à la vente des agneaux = 4 mois
- Les investissements réalisés offrent une bonne rentabilité.

## Un atout pour l'exploitation

- **Pour s'organiser dans son travail.**  
Il est possible de planifier les dates d'agnelages en fonction des travaux des autres ateliers ou bien d'une activité à l'extérieur.
- **Pour valoriser et apporter de la valeur ajoutée aux surfaces.**  
Le déprimage et le pâturage hivernal des surfaces participent à améliorer la qualité des prairies et des fourrages récoltés. Tout au long de l'année et quelles que soient les surfaces (CIPAN, parcours, vergers...), la brebis est le meilleur outil pour exploiter l'herbe pâturée.



# Deux itinéraires proposés pour installer un atelier

Pour vous aider à concrétiser votre projet, nous avons décrit deux scénarii.

Ils ne sont pas à comparer entre eux, c'est la typologie de votre exploitation qui déterminera le type d'atelier à mettre en place.

**Nos hypothèses de départ** sont les suivantes :

- Constitution d'un troupeau avec 200 à 250 brebis (effectif minimum pour amortir les investissements tels que les bâtiments et clôtures) ;
- Disponibilité de 30 ha de SAU ;
- Rémunération d'un mi-temps ;
- Construction d'une bergerie.

Les projets peuvent bénéficier d'un soutien financier pour l'investissement en bâtiment grâce au PMBE (Plan de Modernisation des Bâtiments d'élevage).

Les aides de l'état sont complétées par le Projet Global (aide de la région Limousin).

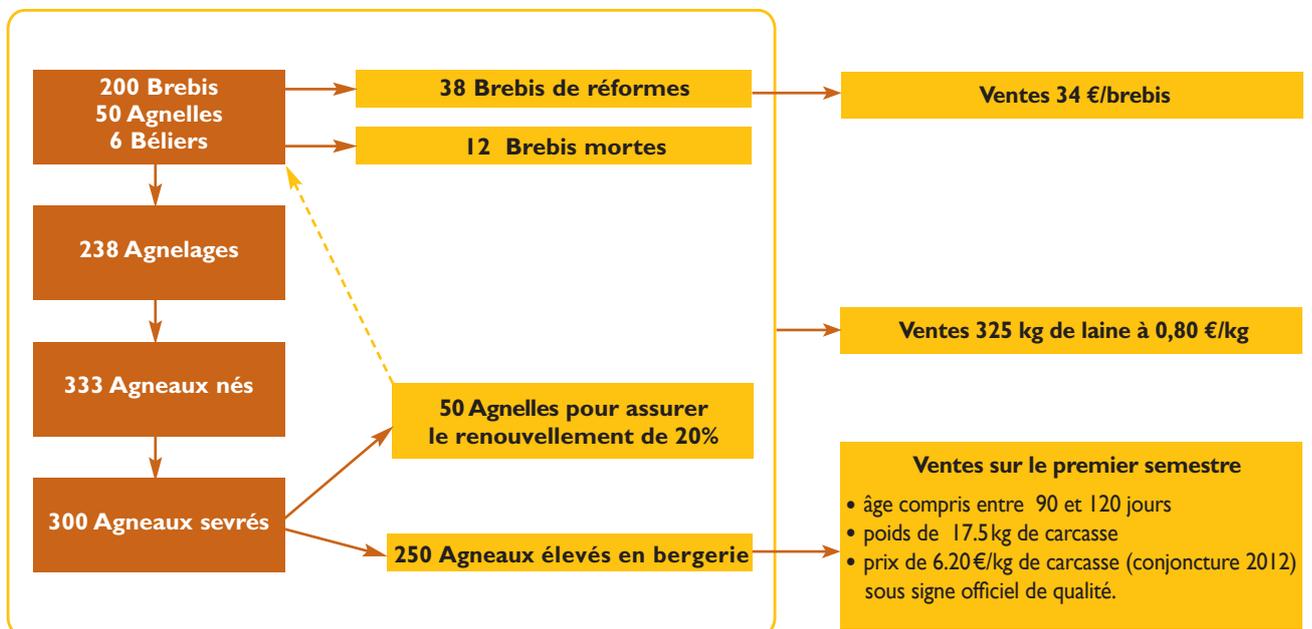
## CRÉATION D'UN ATELIER DE 250 BREBIS AVEC PRODUCTION D'AGNEAUX DE BERGERIE

Ce projet peut être mis en place quelle que soit la zone géographique et sur tout type de surface, du fait de l'élevage des agneaux en bergerie. Les races de brebis les mieux adaptées pour ce type d'atelier sont des brebis rustiques ou des brebis qui désaisonnent naturellement.

### La conduite de la reproduction

- Des mises bas en 2 lots d'agnelage maximum en automne ou en hiver.

#### > Schéma 1 : conduite de la reproduction pour un système avec agneaux de bergerie



Productivité numérique 1,20 agneau/brebis

### L'alimentation

- 30 ha d'herbe soit 8 brebis/ha, 1,2ugb/ha ;
- 250 kg de foin/brebis soit 16 ha de fauche ;
- 145 kg de concentré par brebis (couple mère agneau).



## Les investissements

> **Tableau 1 : investissements pour un système avec agneaux de bergerie**

Libellé	Descriptif	Montant total
<b>Cheptel</b>	2/3 du troupeau la 1ere année	28 100 €
<b>Bâtiment *</b>	Une bergerie en dur 45mX13m	58 500 €
<b>Clôture</b>	Clôture électrique	3 000 €
<b>Equipement</b>	Parc de contention, claies	3 100 €
<b>Total</b>		<b>92 700 €</b>

Pour un investissement total dans un atelier ovin de 92 700€ et 38 580€ d'aide\* (PMBE et projet global), le capital emprunté de 51 020 € génère une annuité de 7 000 € en conjoncture 2012.

## Les résultats économiques

> **Tableau 2 : résultats économiques pour un système avec agneaux de bergerie**

Produits atelier				Charges atelier			
34 135 €				16 250 €			
	Nb	Prix unit.	Total		Nb	Prix unit.	Total
<b>Agneaux bergerie</b>	250	110 €	27 500 €	<b>Alimentation</b>	250	46 €	11 500 €
<b>Brebis réforme</b>	38	34 €	1 275 €	<b>Frais véto</b>	250	4 €	1 000 €
<b>Bélier réforme</b>	1	50 €	50 €	<b>Frais d'élevage</b>	250	9 €	2 250 €
<b>Laine</b>	325	0.80 €	260 €	<b>Charges SFP</b>	30	50 €	1 500 €
<b>Aide ovine (modulation déduite)</b>	250	21.80 €	5 450 €	-	-	-	-
<b>Achat bélier</b>	1	400 €	400 €	-	-	-	-
<b>Marge brute = 17 885 €</b>							

Après déduction de l'annuité de 7 000€, l'atelier dégage 10 885€.

**Les références pour construire cette simulation sont issues de la synthèse 2012 des fermes du Réseau Ovin Limousin.**

### Une aide à la brebis



A partir de 50 brebis, l'élevage ovin bénéficie d'une prime couplée (Aide Ovine), non soumise à quota.

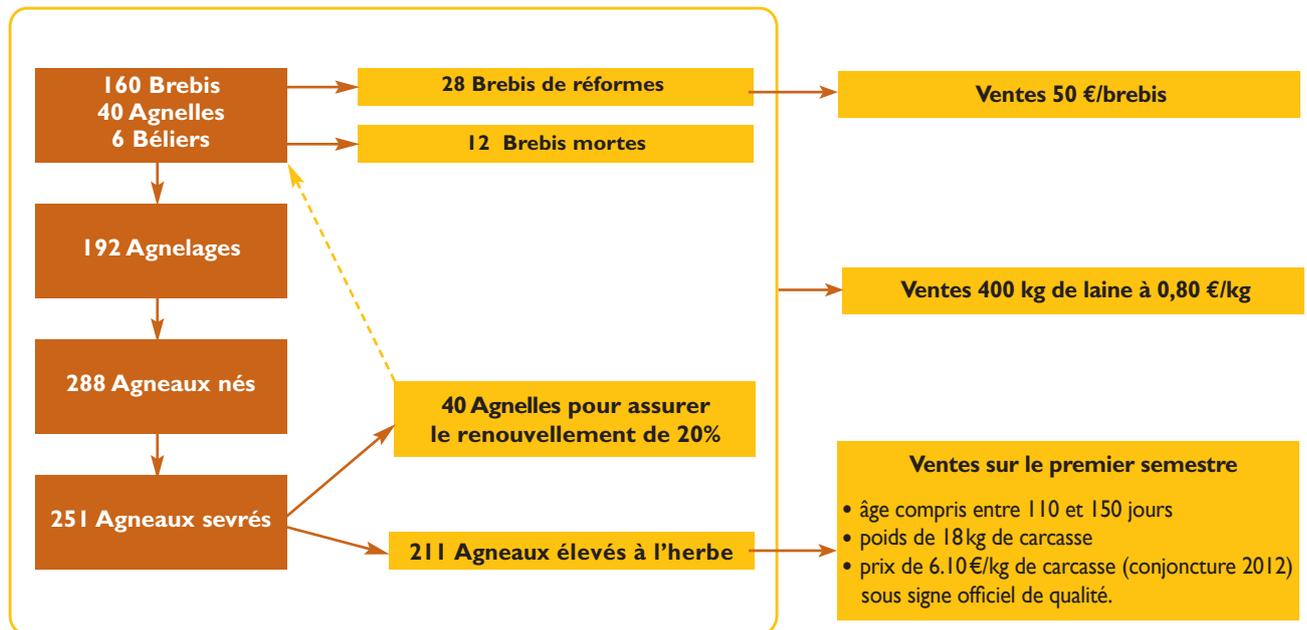
## CRÉATION D'UN ATELIER DE 200 BREBIS AVEC PRODUCTION D'AGNEAUX D'HERBE

Cet itinéraire est uniquement adapté en zone herbagère et dans les exploitations mixtes avec des bovins. Des pâtures de qualité sont nécessaires pour assurer la lactation des brebis et la finition des agneaux. Pour une conduite à l'herbe économe il faut choisir des brebis jeunes avec un bon potentiel laitier type charollais, texel, Suffolk.

### La conduite de la reproduction

Les brebis sont luttées à l'automne pour un agnelage au printemps : mise bas en mars pour les brebis et en avril pour le lot d'agnelles.

#### > Schéma 2 : conduite de la reproduction pour un système avec agneaux d'herbe



Productivité numérique 1,20 agneau/brebis

### L'alimentation

- 27 ha d'herbe soit 7,5 brebis/ha, 1,1 ug/ha. De plus, en hiver, les brebis pâturent les surfaces bovines ;
- 140 kg de foin par brebis soit 7 ha de fauche ;
- 102 kg de concentré par brebis (couple mère agneau) dont 47 kg de céréales produites (3 ha)



## Les investissements

> **Tableau 3 : investissements pour un système avec agneaux d'herbe**

Libellé	Descriptif	Montant total
<b>Cheptel</b>	2/3 du troupeau la 1 <sup>ère</sup> année	22 100 €
<b>Bâtiment *</b>	Tunnel 35m X 9.4m	28 000 €
<b>Clôture</b>	Clôture électrique	3 000 €
<b>Equipement</b>	Parc de contention, claies	3 100 €
<b>Total</b>		<b>56 200 €</b>

Pour un investissement total dans un atelier ovin de 56 200€ et 11 200 € d'aide\*( PMBE et projet global), le capital emprunté de 41 900€ génère une annuité de 5 500€.

## Les résultats économiques

> **Tableau 4 : résultats économiques pour un système avec agneaux d'herbe.**

Produits atelier			28 751 €	Charges atelier			10 360 €
	Nb	Prix unit.	Total		Nb	Prix unit.	Total
<b>Agneaux herbe</b>	211	110 €	23 210 €	<b>Alimentation</b>	200	28 €	5 600 €
<b>Brebis réforme</b>	28	50 €	1 400 €	<b>Frais véto</b>	200	6 €	1 200 €
<b>Bélier réforme</b>	1	50 €	50 €	<b>Frais d'élevage</b>	200	7 €	1 400 €
<b>Laine</b>	400	0.80 €	320 €	<b>Charges SFP</b>	27	80 €	2 160 €
<b>Aide ovine (modulation déduite)</b>	195	21.80 €	4 251 €	-	-	-	-
<b>Achat bélier</b>	1	480 €	480 €	-	-	-	-
<b>Marge brute = 18 391 €</b>							

Après déduction des annuités de 5 500 € , l'atelier dégage 12 891€.

**Les références pour construire cette simulation sont issues de la synthèse 2012 des fermes du Réseau Ovin Limousin.**

### Des débouchés assurés grâce à un marché porteur



- Un prix de vente des agneaux et des brebis rémunérateur ;
- Des parts de marché disponibles, la France produit 40% des agneaux consommés ;
- Une commercialisation facile avec une filière organisée, des abattoirs, des Organisations de Producteurs ;
- Le Limousin est la première région à commercialiser des agneaux sous signe officiel de qualité ce qui génère une plus value sur le prix des agneaux.

# Pour aller plus loin dans l'approche de la rentabilité de l'atelier



Le calcul de la rentabilité de l'atelier ne sera complet que lorsque les aides à l'exploitation et les charges de structures seront prises en compte.

Les tableaux 5 et 6 renseignent sur les valeurs moyennes des différentes aides afférentes à l'exploitation et des charges de structures.

Ces deux postes très liés à l'historique de l'exploitation et aux conditions d'installation varient d'une situation à l'autre.

## LES AIDES EXPLOITATION LIÉES À LA SURFACE

> **Tableau 5 : aides liées à la surface**

<b>DPU</b>	Montant en fonction de l'historique des ha repris – La moyenne régionale est de 200 €/ha
<b>PHAE</b>	76 €/Ha si les surfaces reprises sont contractualisées dans la limite de 100 ha par exploitation.
<b>ICHN</b>	Le montant varie de 80 à 204 €/ha selon le chargement et suivant si l'exploitation se situe en zone défavorisée simple, piémont ou de montagne. Attribuée sur 50 ha par part ICHN.

Les aides sont amenées à évoluer avec la prochaine réforme de la PAC qui sera effective à partir de 2015.



50% des élevages ayant des ovins sont dans des exploitations mixtes bovins-ovins en Limousin. C'est le résultat d'une très bonne complémentarité entre les deux ateliers.



## ÉVALUATION DES CHARGES DE STRUCTURES GÉNÉRÉES PAR 30 HA EN LOCATION ET UNE MAIN D'ŒUVRE ÉGALE À UN MI-TEMPS

> **Tableau 6 : évaluation des charges de structure**

		Total
Fermage	30 ha à 104 €	3 210 €
Assurance		1 000 €
MSA	Pour un mi-temps	1 500 €
Carburant		1 000 €
Eau + électricité	Pour atelier ovin	400 €
Entretien bâtiment + clôtures		300 €
<b>Total</b>		<b>7 410 €</b>

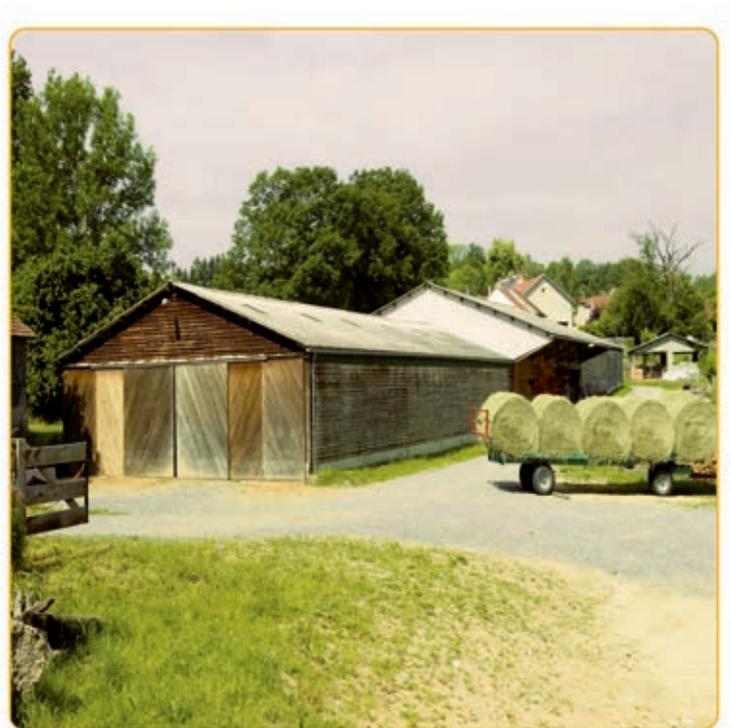
Ce tableau renseigne sur les charges de structures afférentes à l'atelier ovin.

**Les charges de mécanisation et les diverses charges de structures doivent être abordées différemment si l'atelier ovin est associé ou non à un autre atelier herbivore.**

### ***L'atelier ovin est complémentaire à un autre atelier herbivore (mixte bovin ovin)***

L'enjeu est bien une complémentarité entre deux productions et non deux productions côte à côte. Dans le cadre d'un atelier mixte ovin bovin, l'installation d'un troupeau ovin ne nécessitera pas de matériel supplémentaire avec seulement une dizaine d'ha de stock à réaliser ; et l'amortissement du matériel n'en sera que meilleur. L'intérêt de la mixité est la mutualisation des charges, donc peu de charges de structures supplémentaires.

Dans ce cas , cet atelier dégage un revenu complémentaire de l'ordre de 11 000 à 13 000€ pour un mi-temps suivant les aides exploitation qui peuvent être mobilisées.



**L'atelier ovin est spécialisé sur la surface fourragère. Il est complémentaire à un atelier hors sol ou de diversification, ou encore à une double activité.**

La maîtrise du poste mécanisation est primordiale pour la rentabilité de l'atelier.

Le coût du matériel pour de petites structures peut vite devenir prohibitif et difficilement amortissable.

Les travaux sur les surfaces doivent être externalisés (entraide ou entreprises de travaux agricoles). Pour réaliser les 15 ha de foin, le renouvellement des prairies et l'épandage du fumier, les coûts sont estimés à 3 400 € (source Pierre Lépée - CA 23).

Un investissement évalué à 11 500€ avec le matériel décrit dans le tableau 7 génère un coût annuel (entretien et amortissement) de 2 300€. Il est difficile d'aller au delà pour rester cohérent avec la taille de l'exploitation.

Il faut également compter environ 2 000€ de charges de structures diverses (compta, déplacements etc..).

Dans ce cas, un atelier de 250 brebis en zone de montagne permet de dégager un revenu complémentaire de 11 000 €.

> **Tableau 7 : Le matériel nécessaire pour les tâches à réaliser**

Travaux	Matériel
Distribution du fourrage Rangement du fourrage Divers travaux des champs (entretien, clôtures)	Tracteur avec chargeur d'occasion
Transport du fumier, transport de grain	1 remorque 3,5t
Travaux de clôtures, distribution des concentrés au champ	1 benne 3 points ou un véhicule utilitaire
Distribution eau	1 tonne à eau et des bacs
Entretien des terrains	Girobroyeur, Epareuse
Épandage d'engrais	Un distributeur d'engrais
<b>Montant des investissements à ne pas dépasser</b>	<b>11 500 €</b>



# Les clés de la réussite

**Le revenu dégagé est en lien direct avec les performances techniques du troupeau !**



## VEILLER AU NOMBRE DE LOTS ET À L'ÂGE DU TROUPEAU !

**Maximum 2 lots d'agnelage.**

La durée d'agnelage ne doit pas dépasser 30 jours/lot, et il faut produire un seul type d'agneaux : herbe ou bergerie.



**Un troupeau jeune.**

Il faut assurer un renouvellement régulier pour ne pas avoir de brebis de plus de 7 ans, et choisir des races désaisonnées dans le cas d'agnelages d'automne.

## RECHERCHER UN MAXIMUM D'AUTONOMIE !

Selon les possibilités :

- Pratiquer le pâturage tournant ;
- Autoconsommer les céréales ;
- Mettre en place des dérobées ;
- Planter des légumineuses en pur ou en mélange prairies.



## EQUIPER LE BÂTIMENT POUR TRAVAILLER DANS DE BONNES CONDITIONS !

- Avec des cornadis ou un parc de contention ;
- Avec suffisamment de claies, et des nourrisseurs agneaux ;
- Avec des équipements pour les cases d'agnelage ;
- Avec des clôtures dès l'arrivée des animaux ;

*La clôture électrique est une solution rapide et efficace pour faire le tour des parcelles et les diviser.  
Avec 3 fils, elle s'adapte au pâturage des ovins et des bovins.*

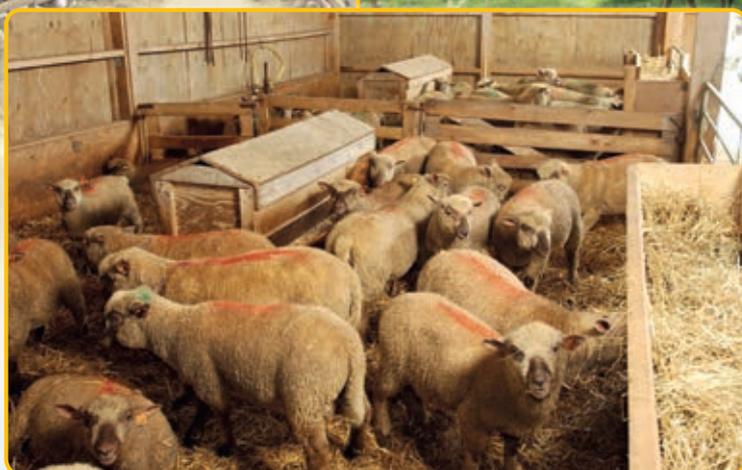
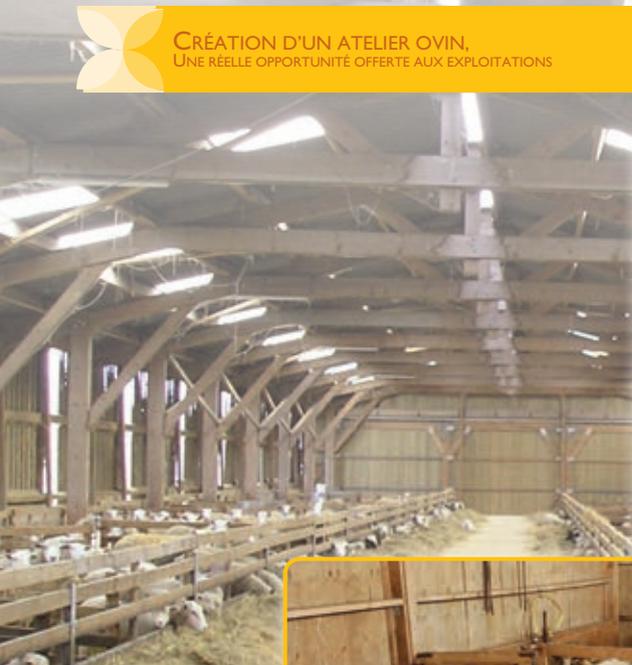


## JOUER LA COMPLÉMENTARITÉ !

- Prévoir les agnelages en dehors des pointes de travail des autres ateliers ;
- Automatiser une partie des tâches en mutualisant les outils des autres ateliers (pailleuse-dérouleuse, dessileuse...). A prévoir dès la conception des bâtiments.

## UNE FORMATION ADAPTÉE POUR ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES





**Document réalisé par le Réseau d'Élevage Ovin Limousin :**

- Marion Couédou, CA87  
Tél. 05.87.50.40.36
- Sylvie Denis, CA19  
Tél. 05.55.21.55.21
- Danielle Sennepin, CA23  
Tél. 05.55.61.50.00
- Baptiste Arcoutel, CA19  
Tél. 05.55.21.55.21
- Coordination  
Louis-Marie Cailleau,  
CRA Limousin/ Rattaché  
Institut de l'Élevage  
Tél. 05 55 10 37 90

**Le Réseau un travail d'équipe avec :**

**Des professionnels**  
• Claude Souchaud

**Des correspondants dans les organisations de producteurs**

- Jean-Pierre Augas, Bellac Ovin
- Techniciens, Limovin
- Charle Robuchon, Opalim
- Gilles Chesterman, Obl

**L'Arol, maître d'œuvre régional**  
• Jean-Luc Przewozny

**Le Ciirpo, site du Mourier**  
• Eric Pottier  
• Laurence Sagot

**LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE**

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

**LES PARTENAIRES FINANCEURS**

Ce document a reçu l'appui financier de :



12 **Mai 2013**

Document édité par l'Institut de l'Élevage avec la contribution des Chambres d'Agriculture du Limousin